

# Le MÉDECIN DEMANDE À CHANGÉ MA MÈRE D'EHPAD

Par **Anny69100**, le **27/03/2019** à **19:03**

À la demande du médecin de l'ehpad je dois trouver un autre établissement à ma mère plus adapté à sa pathologie. Qui doit donner le préavis ? Le médecin ou la famille ? Si c'est le médecin à partir de quel moment il doit donner le préavis ? Est ce le jour où il convoque la famille et dit qu'il faut trouver une autre ehpad ? Merci de votre réponse